

## CONSEIL DU QUARTIER

**Tour-Chabot / Gavacherie**

**Du 14 avril 2005**

### RELEVÉ DE CONCLUSION

**PRESENTS :**

**Elus municipaux :** Karen NALEM, Co-Présidente Elue, Gérard ZABATTA, Adjoint au Maire, Rodolphe CHALLET, Adjoint au Maire, Nicole GRAVAT, Adjointe au Maire.

**Membres titulaires :** Pierre-Yves MARAIS, Co-Président Habitant, André ARNAUD, Ludovic DANET, Gérard DAVID, Marlène GUERIN, Charles PIERUCCI, Catherine POUVREAU, Véronique YAO, Catherine ARNAUD, Johann RIMBAULT, Marie-France SICOT, Auguste GONTIER, Arlette SIREAU, Christian BLANCHARD, Annie LIEBOT, Thierry WELTER, Laurent MERCIER, Didier MICHAUD.

**Agents municipaux :** Robin DEGREMONT, coordinateur de l'Info de Proximité, Bruno BROSSARD, Assistant de Conseils de Quartiers, Christelle AUBINEAU, agent MCSP.

**EXCUSES :** Dominique BONNEAU, Dominique BOUTIN GARCIA

**ABSENTS :** Catherine DEGUERCY, Jean-Louis EPPLIN, David BERNARD, Fabienne RAVENEAU, Rachel SAMPAIO.

<p><b>Objet : Restriction d'eau</b> Intervention de Nicole GRAVAT, Adjointe au Maire chargée de l'eau. Le Préfet des Deux-Sèvres a été amené à prendre dès le début du mois de mars des arrêtés de restriction d'eau. La situation est inquiétante, il faut donc lutter contre le gaspillage et économiser l'eau au maximum (par exemple en utilisant l'eau plusieurs fois). Nous devons tous nous sentir concernés et solidaires, la municipalité traque d'ailleurs les fuites d'eau, sur le réseau public. Lire le vivre à Niort du mois d'Avril « La nature assoiffée ».</p>	
<p><b>Objet : Travaux en Cours</b> <b>La place Louis Juvet :</b> La place est actuellement fermée au public, une grille empêche son accès, malgré cela beaucoup d'enfants y jouent. A qui la responsabilité en cas d'accident ? A quand l'ouverture ?</p>	
<p><b>Réponse mairie/proposition conseil/bureau</b> Les jeux ne sont pas encore réceptionnés par l'entreprise et reste il un béton à faire pour empêcher le sable de rentrer. L'aire de jeux n'étant pas encore ouverte, les parents sont responsable en cas d'accident. Par contre après ouverture, la ville ne peut être responsable que si le matériel est défectueux Un manque de surveillance des parents n'entraîne pas la responsabilité de la ville.</p>	

## **Travaux réalisés**

### *Voirie :*

- ✓ Lampadaires Chemin des côteaux de Ribray,
- ✓ Rue de Comporté îlot central, stop de la rue Edouard Belin reculé et stop de la rue Montaigne avancé, pour améliorer la circulation.
- ✓ Pose de miroirs rue Saint Just.
- ✓ Rue Rouget de l'Île installation d'un éclairage.
- ✓ Rue des Marais problème d'inondation réglé.
- ✓ Rue Louis Bougainville mise en place de panneaux de signalisation.

### *Ecoles :*

- ✓ Ecole Ernest Pérochon changement du portail.
- ✓ Ecole Langevin Wallon remplacement des WC.

### *Espaces verts :*

- ✓ Rue Samuel Champlain taille des arbustes
- ✓ Place Louis Juvet rénovation des jeux et création d'une clôture.
- ✓ Parc de la Tour-Chabot remplacement de poutres du terrain de boules.

### *Bâtiments :*

- ✓ Parc de l'orangerie réparation du mur.

## **Travaux en cours :**

### *Voirie :*

- ✓ Rue Jean Chardin pour ralentir la circulation.
- ✓ Chemin des Côteaux de Ribray micro-signalétique pour la Maison de Retraite.
- ✓ Place Louis Juvet étude d'un aménagement d'un parking.
- ✓ Rue Georges Méliès matérialisation d'une case de stationnement handicapée et installation d'une rampe au Centre Médico Social pour l'accès de personnes à mobilité réduite.

### *Espaces Verts :*

- ✓ Parc de la Tour-Chabot, demande de replantation d'arbres.
- ✓ Parc de l'orangerie réalisation d'un aménagement pour les enfants, reprofilage des allées, taille des arbustes, pose d'éclairage.
- ✓ Secteur de la Gavacherie demande de création d'un terrain de pétanque.

### *Bus :*

- ✓ Demande de ligne directe entre la Tour-Chabot et le Clou Bouchet.
- ✓ Place de Commune de Paris : l'aménagement de la place risque de débiter en septembre.
- ✓ Place Louis Juvet mise en place d'un plateau multi-sports.
- ✓ Sur le quartier demande d'installation de bancs.

### *Cadre de vie :*

- ✓ Problème de déjection canine sur la quartier, proposé une chartre citoyenne de propreté urbaine.

### *Bâtiment :*

- ✓ MCC de la Gavacherie demande de panneau d'affichage.

### *Voirie :*

- ✓ Rue de Comporté réflexion globale menée par les services.

Actuellement des travaux sont en cours rue de la Gavacherie pour le remplacement des canalisation.

<p><b>Objet : Point d'actualité</b>  <b>ORU :</b>  En dépit de quelques difficultés, le dossier comprenant le chiffrage du projet effectué sera présenté au Conseil Municipal en juin 2005, avant d'être défendu par l'ANRU. Voir à afficher un plan du projet ORU à la MCSP.</p> <p><b>Renouvellement des Conseil de Quartier :</b>  Un appel à candidature sera « jeté » dans le Vivre à Niort du mois de mai, avec un mode d'emploi Conseil de Quartier et les différents travaux réalisés. Des témoignages de participants seront recueillis dans le Vivre à Niort du mois de juin.</p> <p>Une permanence sera mise en place par les membres pour informer les habitants.</p> <p>En juillet/Août : Traitement des candidatures.  Septembre : Les premières réunions et tirages au sort s'effectueront.  1er Octobre : Assemblée plénière (formation et information).  Octobre/Novembre : Assemblées constitutives.</p> <p>Il faut surtout une continuité dans le renouvellement, afin de garder les choses acquises.</p> <p><b>Formation :</b>  Samedi 16 avril 2005 journée de rencontre à la Roche sur Yon</p>	
<p><b>Objet : Travaux des commissions</b>  <i>Commission Voirie :</i>  Les membres de la commission ont fait un état des lieux du quartier .</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Rue de la Gavacherie : stationnement anarchique.</li> <li>✓ Parc de l'Orangerie : éclairage et nettoyage des allées en cours.</li> <li>✓ Petit village de Ribray : stationnement anarchique, Mr Frappier s'était engagé à faire poser des potelets, la demande est renouvelée.</li> <li>✓ Chemins de côtes de Ribray : nettoyage, taille des buissons et réfection des grillages sont demandés par la Maison de Retraite.</li> <li>✓ Carrefour du Bas-Sablonnier-Tour Chabot : demande d'un passage piétons sur un plateau surélevé.</li> <li>✓ Rue de Comporté : Trottoir, sens unique etc..</li> <li>✓ Parking CMS : interdire l'accès aux véhicules et faire une pelouse.</li> <li>✓ Rue Georges Méliès et Max Linder : problème de stationnement anarchique sur passage piétons et accès aux bus.</li> <li>✓ Place Louis Jouvét : demande de matérialisation au sol d'un place Handicapée.</li> <li>✓ Quartier la Tour-Chabot/Gavacherie : limitation de vitesse à 30 km/h</li> <li>✓ Bâtiments Bougainville et Champlain : fermeture de passage.</li> <li>✓ Rue Jean Chardin : remettre le sens unique</li> <li>✓ Le Jaune : l'escalier qui rejoint le boulevard est dangereux.</li> <li>✓ Rue de Marais : trouver un moyen pour ralentir la vitesse.</li> <li>✓ Rue du Bas Sablonnier : demande de rampes pour les escaliers menant à la Sèvre.</li> <li>✓ Rue Tsalkovitch : revoir l'enrobé.</li> <li>✓ Rue du Fief Trochet : trottoirs étroits.</li> <li>✓ Les Jardins de PROJIFAS : problème de clôtures. Fermer l'accès des pelouses afin d'éviter les barbecues.</li> </ul> <p>Réunion avec Nicole GRAVAT le Mardi 19 avril 2005 à 19 h 00 à la MCSP.</p>	
<p><b>Réponse mairie/proposition conseil/bureau :</b>  L'association locataire des jardins doit entretenir les clôtures. Les barbecues sont interdits sur le domaine public</p>	

<p><i>Commission animation :</i> Lieu retenu, le petit village de Ribray, l'objectif est de réunir le plus de personnes autour d'un pique nique pour un moment convivial. Chaque habitant est invité à apporter un repas et des boissons pour les partager avec ses voisins.</p>	
<p><b>Réponse mairie/proposition conseil/bureau</b> La date est fixée par l'association « Immeubles en fête », c'est une date nationale comme la fête de la musique. Des affiches vont être distribuées en collaboration avec l'OPAC dans les halls d'immeubles. Demander des affiches à la MCSP pour les autres lieux.</p>	
<p><b>Objet : Questions diverses</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Communication sur le Conseil de Quartier, revoir la distribution des affiches CQ sur le quartier et informer que le Conseil est ouvert à tout le monde.</li> <li>2. Le miroir rue de la Gavacherie et mal orienté.</li> <li>3. Demande de goudronnage impasse de Comporté, cette impasse n'est plus privée et nécessite un goudronnage rapide.</li> <li>4. Rue de la Gavacherie à l'intersection de la rue Jean Chardin depuis que des maisons sont en construction la suite du stop est dangereuse par manque de visibilité et d'un stationnement anarchique.</li> <li>5. Problème de vitesse rue Georges Méliès, des riverains demandent un ralentisseur pour plus de sécurité. De plus des véhicules sont régulièrement stationnés dans le virage.</li> <li>6. Problème de déjections canines.</li> </ol>	
<p><b>Réponse mairie/proposition conseil/bureau</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Auparavant des affiches étaient mises dans le quartier par un membre, aujourd'hui après sa démission personne n'a pris le relais. Sur les prochaines il sera mentionné ouvert au public. Ludovic DANET se porte volontaire pour l'affichage.</li> <li>2. Ce miroir vient d'être changé, il est peut être mal ajusté</li> <li>3. Il faut goudronner l'impasse malgré la réflexion sur la rue de Comporté</li> <li>4. . Il faut vérifier. La pose d'un miroir doit être justifiée, il faut et que les services techniques puissent les poser.</li> <li>5. La pose de ralentisseur n'est pas forcément la solution, le civisme des gens semble la meilleure.</li> <li>6. Le problème de déjections canines est connu sur toute la ville. Le conseil de quartier du centre ville et la municipalité travaillent sur une charte de propreté. Le centre ville expérimentera bientôt cette charte. Des moyens de prévention seront mis en place, des panneaux et des petites poubelles vont être installés pour responsabiliser les propriétaires. Il faudra peut être employer des actions répressives</li> </ol>	
<p><b>PROCHAINES REUNIONS</b></p> <p><b><u>BUREAU</u></b> Mardi 10 mai 2005 Mardi 7 juin 2005 (à confirmer)</p> <p><b><u>ASSEMBLEE GENERALE</u></b> Mercredi 15 juin 2005</p>	